



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté

Égalité

Fraternité

**CROPSAV Section spécialisée
santé des végétaux**

9 septembre 2021
Carcassonne

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt Occitanie



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉORIENTATION DU DISPOSITIF DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE

Présentation du réseau

Ces observations donnent lieu à la publication de **bulletins régionaux** mis **gratuitement** à la disposition des agriculteurs et des techniciens, intégrant une **analyse du risque** croisant les observations de terrain et une modélisation prédictive du développement des maladies.



La surveillance biologique du territoire = **détecter précocement**
les ON qui peuvent avoir un impact sur les rendements ou la qualité
des cultures et d'établir **l'état phytosanitaire** du territoire

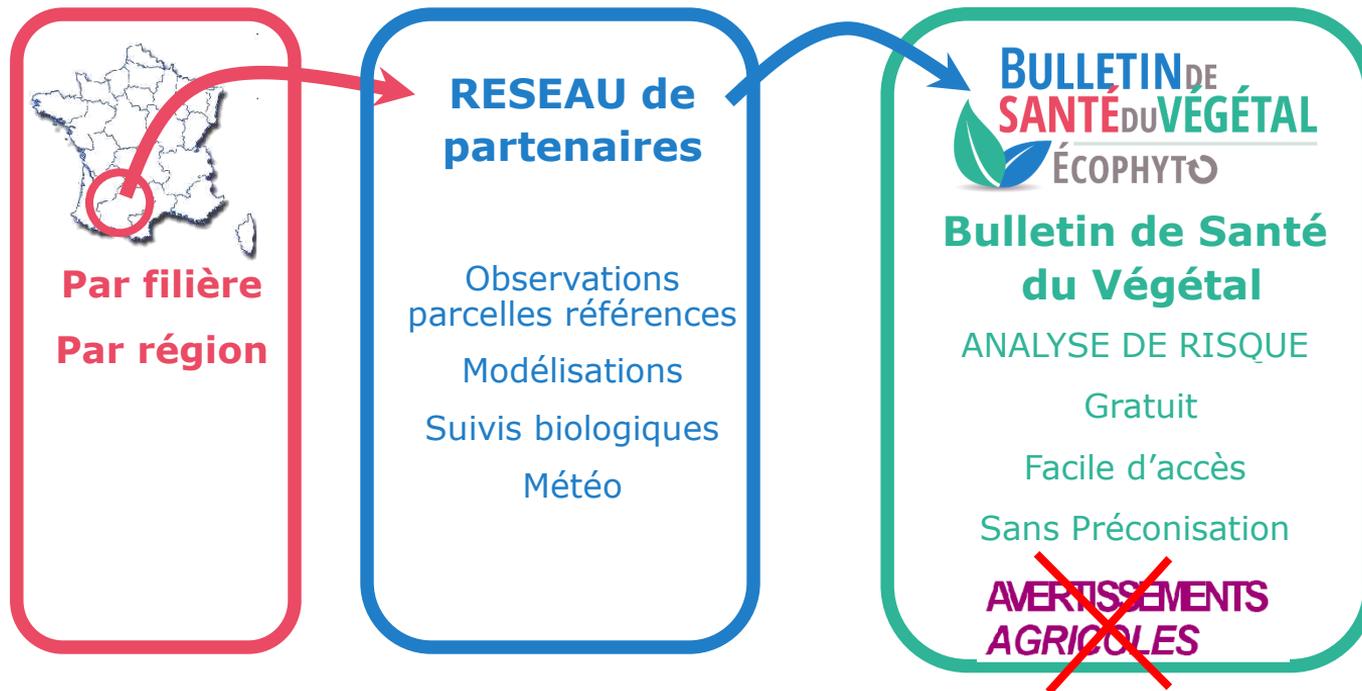
SBT = action structurante du plan **Ecophyto II+**

Financée par la redevance sur les pollutions diffuses (gestion OFB)

Obj = **réduction de l'usage** des produits phytosanitaires

La collecte d'informations s'effectue sur
des parcelles fixes représentatives de la
diversité des cultures régionales.

Le Bulletin de Santé du Végétal



Textes de référence :

Article L.251-1 du code rural et de la pêche maritime,
Circulaire CAB/C2009-002 du 4 mars 2009

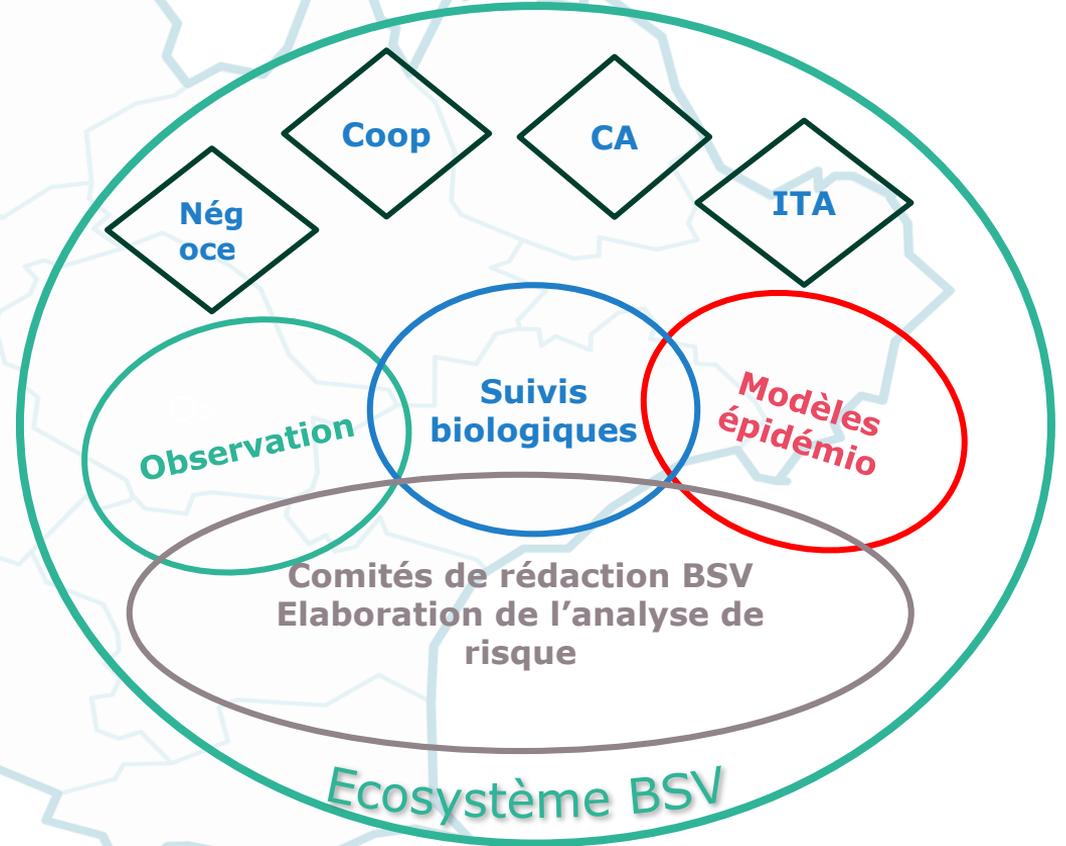
Une expertise collective

Le BSV en Occitanie

Une centaine
d'organismes impliqués
dans l'élaboration de :

19 éditions du BSV

environ 380 bulletins
édités par an



La mécanique du BSV



La modélisation

**Modèles « publics » et
« privés »
Stations météo et
données radar**

**Suivis
Labo**



Les observations terrain

**TNT
Parcelles référence
Tournées parcellaires
Réseau de piégeage**



L'analyse de risque



Synthèse et évaluation des risques J et J+7

1

Une charte graphique unique pour toutes les publications régionales



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
Grandes Cultures

EDITION OUEST OCCITANIE N°16 – 25 septembre 2019



Recevez vous gratuitement
au BSV de la région

A retenir

COLZA Charançon du bourgeon terminal : Zonage du risque en fonction des secteurs géographiques. De retirer à la carte de risque. Pour les territoires concernés, risque élevé sauf pour les parcelles protégées après le 26 octobre.
Altise d'hiver : Risque faible. Surveiller uniquement les parcelles tardives jusqu'au stade 3 feuilles.

CÉRÉALES À PAILLE Pucerons d'automne : le climat à venir est très favorable à la colonisation mais également à la multiplication dans les parcelles déjà colonisées. Les parcelles déjà levées sont à surveiller en priorité.
Closoïdes des céréales : les conditions climatiques sont favorables à leur activité. Les parcelles les plus chaudes, exposées Dud dans les secteurs du Tam, du Lauragais et du Tarn-et-Garonne sont les plus concernées.
Limaces : selon les secteurs, le risque est augmenté en fonction du niveau des précipitations survenues en début de semaine. Goyez vigilant dès la levée et jusqu'au stade tallage.

Prophylaxie

COLZA : Dates de semis et allées

COLZA
ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET MIDI-PYRENEES
Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 77 sites. Au cours des sept derniers jours, 53 de ces parcelles ont pu faire l'objet d'une observation.

• **Stades phénologiques et état des cultures**
L'ensemble plusieurs de ce début de semaine sur certains secteurs a été profitable aux plantes. Les températures relativement douces sont également favorables à la croissance des colzas. Les stades font toujours le grand écart, en s'échelonnant du stade 3 feuilles au stade plus de 10 feuilles pour les parcelles les plus avancées. La majorité des parcelles se situe entre les stades 9 et plus de 10 feuilles.
A ce jour, pratiquement toutes les parcelles du réseau ont dépassé le stade B3 (3 feuilles) et près de 95% le stade B6 (6 feuilles).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - Grandes Cultures - Édition Ouest Occitanie N°12 DU 06 DECEMBRE 2019 - Page 1 sur 5

2

Une identification rapide des risques en cours sur la période

3

Le détail, pour chaque bioagresseur de chaque culture suivie des observations de la semaine, des données modèles + des rappels de biologie



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
Grandes Cultures

EDITION OUEST OCCITANIE N°16 – 25 septembre 2019

PRUNIER - ABRICOTIER

• **Stades phénologiques**

Prunus Japonaises	Variétés précoces : Saphira, Saphora, Jumbo, Grenadine	stade C : les écailles du sommet s'écartent et laissent voir les boutons verts
	Variétés tardives : Tô Sun, Ruby Crunch	stade B : le bourgeon se gonfle et prend à son sommet une coloration blanchâtre
Prunus Européennes	Variétés précoces : Coloreo, Makopu	stade C : On observe les tous premiers boutons roses = stade D mais de façon exceptionnelle. Le stade C reste dominant sur l'arbre.
	Variétés moyennes : Lady Col, Farabaly	Stade B
Abricotier	Reisetot	Stade B
	Variétés tardives : Bataouze, Bataouze	Stade A

• **Enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA)**
Les symptômes de l'ECA sont très flagrants à cette époque : les arbres malades présentent une feuillaison précoce qui aide à les repérer rapidement et facilement. Elle aide aussi le psylle du prunier, vecteur du phytoplasme, à repérer ses hôtes en les attirant préférentiellement vers les arbres malades qui sortent déjà des feuilles, ou ils vont donc se charger de **phloéostomie**, lors de ses piqûres d'alimentation.
L'expression des symptômes est importante encore cette année en verges, surtout sur les vergers de 3 et 4 ans. A l'heure actuelle, les symptômes s'expriment de façon très visible (sortie des feuilles).

Mesures prophylactiques : Il convient de repérer et éliminer (arracher et brûler) dès maintenant, c'est-à-dire avant le début du vol du psylle, les arbres qui présentent un débournement anormalment précoce (feuillaison avant la floraison) et qui servent de réservoir de phloéostomie.

Techniques alternatives : L'application d'argile en barrière physique présente un intérêt certain en complément de l'arrachage des arbres malades. Elle est à réaliser dès maintenant sur les variétés précoces au débournement, avant le début du vol du psylle.

Évaluation du risque : Le vol du psylle n'a pas encore démarré. L'arrachage des arbres malades doit être réalisé avant le début du vol, c'est à dire dès maintenant.
Attendre le début du vol pour déminer la mise en place de barrières physiques.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - Arboriculture - Édition Ouest Occitanie N°1 DU 06 JANVIER 2019 - Page 2 sur 4

5

Chaque paragraphe conclu par une évaluation du risque, à l'aide de techniques alternatives éprouvées et aux moyens de bio-contrôle disponibles



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
Grandes Cultures

EDITION OUEST OCCITANIE N°12 DU 06 DECEMBRE 2019 - Page 2 sur 6

• **Charançon du bourgeon terminal (adulte)**
Le niveau des captures de CBT est globalement en baisse sur l'ensemble du réseau depuis les dernières observations. Cependant, 75% des cuvettes relevées cette semaine enregistrent toujours une activité (depuis la semaine passée). La fréquence de parcelles avec un nombre de captures significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette) est légèrement en baisse et représente 45% des situations (contre 50% la semaine passée).
Tous secteurs confondus, sur les cinq dernières semaines, 80% des cuvettes ont enregistré des captures (cf. carte) avec notamment une pression plus importante sur Midi-Pyrénées.
A ce jour, Aveyron, la Gironde, la Dordogne et le sud des Landes semblent les seules zones plutôt indemnes d'insecte.



Charançon de la tige - Photo Thierry DUBOIS

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la multibiotie potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre sur leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Évaluation du risque :
Sur Midi-Pyrénées et Aquitaine (hors Aveyron, Gironde, Dordogne et sud des Landes) : Risque élevé sauf pour les parcelles protégées après le 20 octobre. Le risque est d'autant plus important que les colzas sont peu développés.
Aveyron, Gironde, Dordogne et sud des Landes : Pas de risque à ce jour, mais suivre attentivement le prochain BSV.

Attention : le risque parcellaire lié au charançon du bourgeon terminal ne s'évalue pas grâce au relevé de cuvette jaune dans une parcelle en particulier mais sur un réseau de parcelles.

• **Altise d'hiver ou grosse altise**
La grosse altise est encore observée dans près de 90% des cuvettes. Un nombre de captures significatif (> 5 individus) est enregistré sur près de 60% des parcelles (contre 65% la semaine passée).
Le nombre moyen de captures est en diminution par rapport aux semaines passées. Les piégeages sont également répartis sur la région.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque :

- pour les levées avant le 1er octobre le seuil est de 6 piéds sur 10 avec moeurs.
- pour les levées tardives, au-delà du 1er octobre, pour tenir compte des conditions moins propices, le seuil est abaissé à 3 piéds sur 10 avec moeurs.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL - Grandes Cultures - Édition Ouest Occitanie N°12 DU 06 DECEMBRE 2019 - Page 2 sur 6

2

Une identification rapide des risques en cours sur la période

Un outil de référence

Le BSV comme socle pour le conseil

EVALUATION DE RISQUE
REFERENCE

Pour les conseillers

Gratuit
Facile d'accès
Sans préconisation

Le BSV comme
information sur l'état des
cultures en saison

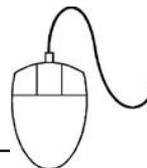
Pour les agriculteurs

Stades végétatifs
État sanitaire des cultures
Rappels de prophylaxie



NE RATEZ PLUS
UN SEUL NUMÉRO

ABONNEZ-VOUS !



Le Comité régional d'épidémiologie

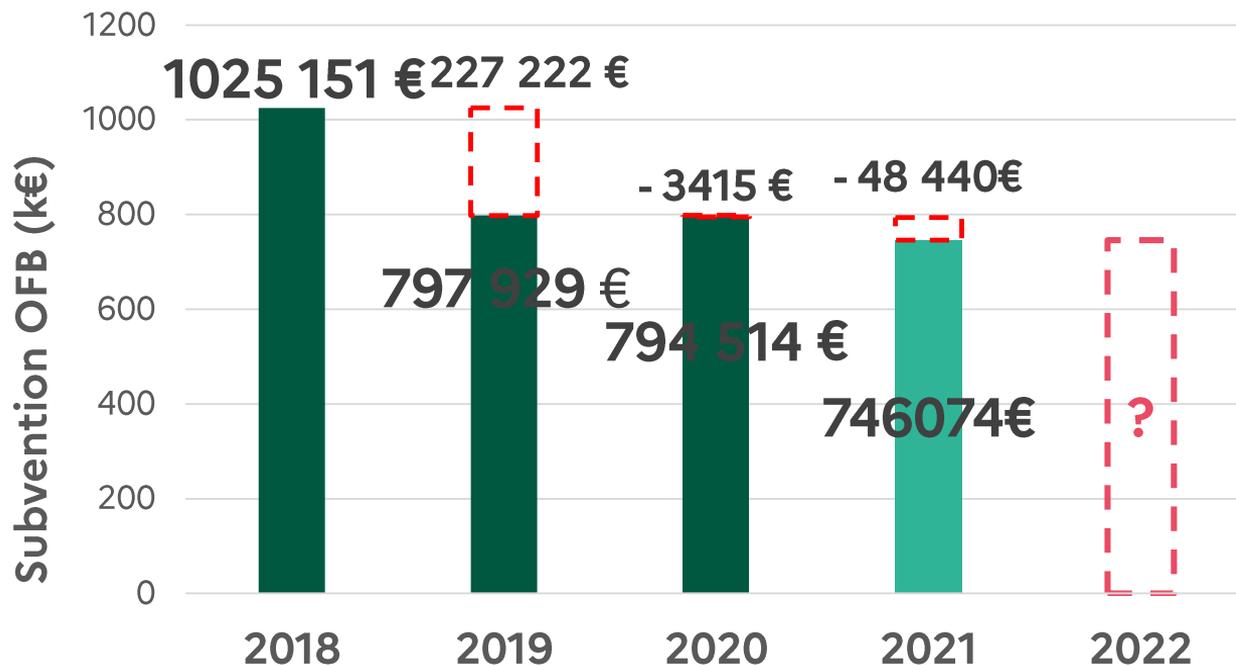
Composition

Périmètre

CRA Occitanie	Chambres d'agriculture d'Occitanie	Délégué régional CTIFL
DRAAF	Coop de France Occitanie	SICA CEFEL
DREAL	Délégation régional Fédération du Négoce Pyrénées Méditerranée	SUDEXPE
Conseil Régional	FREDON Occitanie	CENTREX
Délégué régional de l'OFB	ACTA	GIE Fleurs et Plantes
Agences de l'Eau Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse	Délégué régional ARVALIS	AFIDOL
	Délégué régional Terres Inovia	Syndicat du Chasselas de Moissac
	Délégué régional IFV	INRA / Dynafor

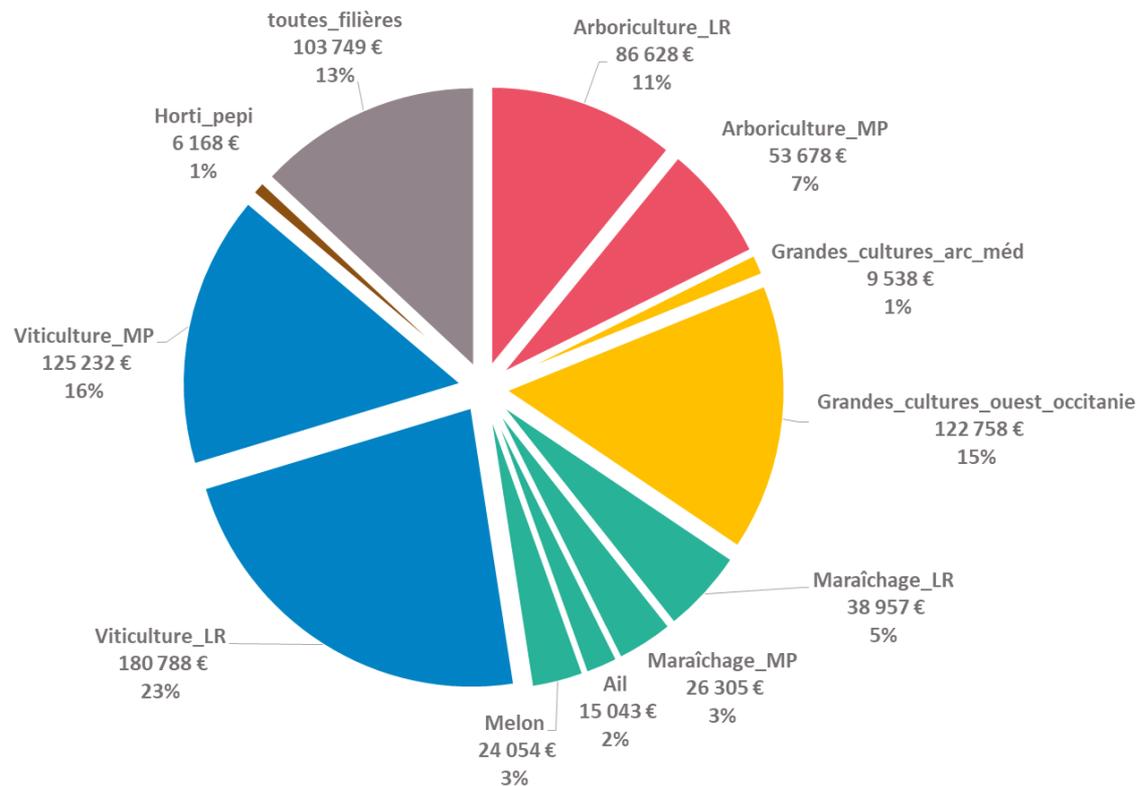
- Volet *épidémiologie* (BSV)
- Volet *effets non intentionnels* (biodiversité et résistances)
- Lien réseau *DEPHY*

Une maquette budgétaire en tension



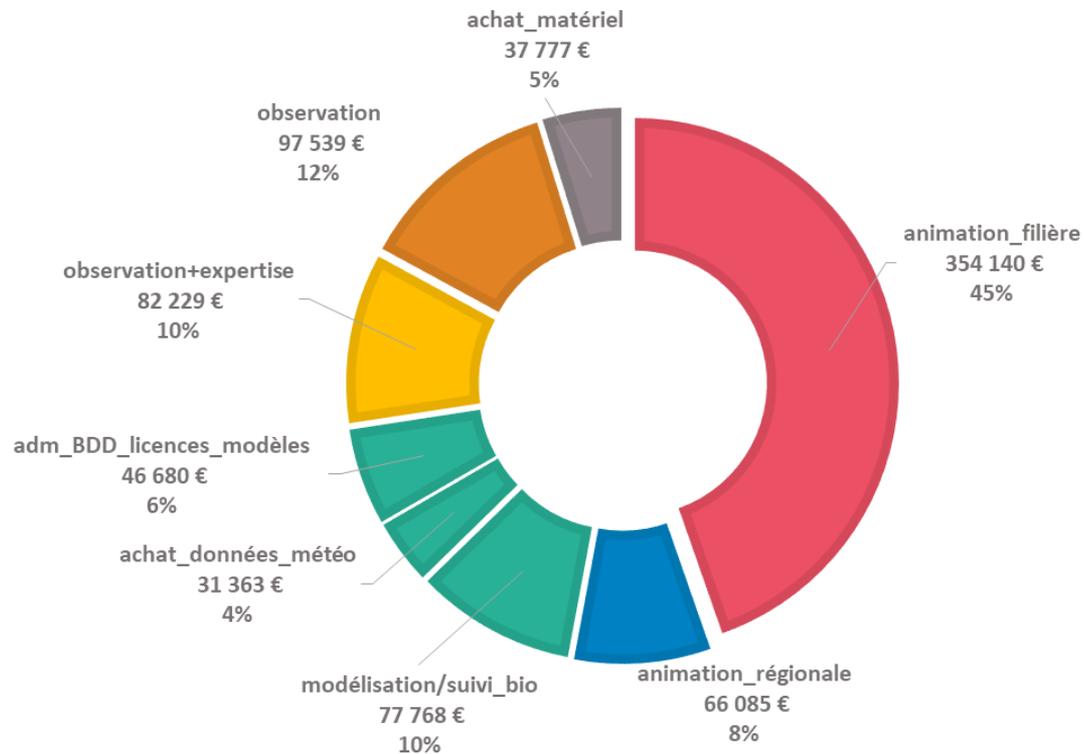
SBT Occitanie - Evolution des subventions OFB depuis 2018

BUDGET 2020 RÉPARTITION DE LA SUBVENTION PAR FILIÈRE ET PAR ÉDITION

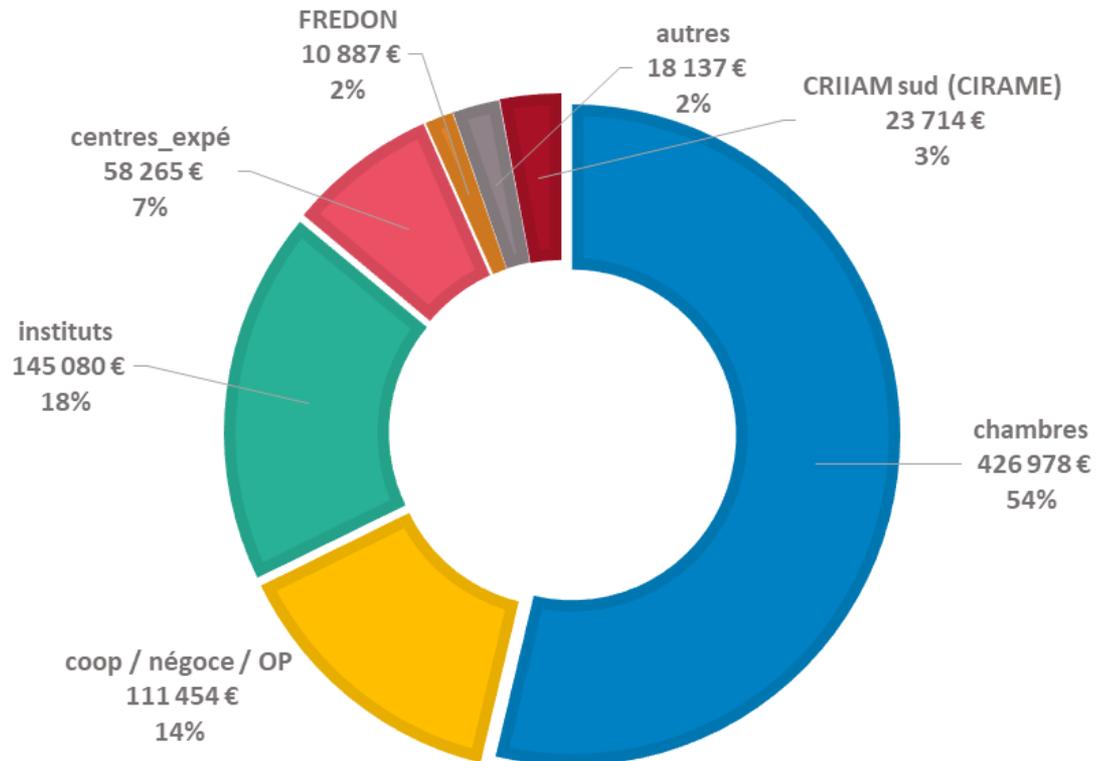


BUDGET 2020

RÉPARTITION DE LA SUBVENTION TOTALE PAR TYPE DE MISSION



BUDGET 2020 RÉPARTITION DE LA SUBVENTION PAR CATÉGORIE DE PARTENAIRES



Réorientation de la SBT

-

Travaux du « BSV 2.0 »

Demande du niveau national

- Baisse limitée des crédits Ecophyto alloués en 2021 à l'action « BSV » mais engagement à déposer un projet concret de réorientation du BSV (suivre mission CGAAER/CGDD https://agriculture.gouv.fr/le-reseau-depidemiosurveillance_-_decophyto)
- Le CNOPSAV / **CROPSAV** devient l'instance unique de conception - validation de la stratégie nationale / régionale en matière de santé végétale

Projet de réorientation porté par la DGAL :

Objectifs => stabiliser et pérenniser les crédits pour 3 ans a minima

=> Cohérence d'action entre surveillance programmée officielle (SORE, PP, CP export) et surveillance programmée non officielle (épidémiosurveillance)

Distingo :

Financements recevables par Ecophyto	Autres services rendus par les BSV
Maitrise de la consommation des PPP	Surveillance globale du territoire vis-à-vis de bioagresseurs non réglementés

Projet de réorganisation du BSV : les fondamentaux

Un projet à 3 étages :

- ① Socle technique du BSV2.0 (**Eligible aux crédits Ecophyto**) : référence pour le conseil privé à la parcelle en vue de la maîtrise de la consommation de PPP et d'une approche intégrée (ON à enjeu fort Ecophyto)
 - ⇒ protocoles normés nationaux
 - ⇒ sorties modèles si disponibles
- ② Intégration de données et informations relatives à la biodiversité fonctionnelle utiles au socle 1 + données relatives aux pollinisateurs et à la biodiversité générale + données relatives à des ON de type « one health »
 - ⇒ ouverture plus large du lectorat du BSV
 - ⇒ **Cofinancements à trouver**
- ③ Informations relatives aux organismes de quarantaine (OQ), le réseau venant en appui de la SORE (observations ≠ inspections)
 - ⇒ Enjeux vis-à-vis des commanditaires (UE), des filières (export)
 - ⇒ **Pistes : Financements BOP 206 + cofinancement éventuel des filières export concernées**



Mise en place de groupes de travail

3 GT nationaux :

- * GTN 1 financement/cofinancements : matrice priorisation ON/culture, socles
- * GTN 2 « organisation » : modèles, protocoles, données
- * GTN 3 archétype du BSV 2.0 : fond et forme

Rencontres DGAL – APCA – ACTA

GT régionaux :

- Réunions de travail avec animateurs filières
- Organisation de temps d'échange par filière avec les partenaires régionaux

La priorisation des couples organismes nuisibles/cultures

« La matrice »

ARBORICULTURE FRUITIÈRE		qualification des enjeux (0= pas d'enjeu, 1= faible, 2= moyen, 3= enjeu très fort)					Evaluation socle 1			Autres enjeux : socle 2			Evaluation socle 2	suivi OQ : socle 3			Evaluation socle 3	commentaires ou observations (obligatoire en cas de couple à enjeu local proposé)			
Culture ou espèce cible	Biotraitement (maladies, ravageurs, adventices...)	Consommation PPP (quantitatif et/ ou IFT)	pour informatio n: enjeu sécurité n des productio s	Enjeu biodiversité fonctionnelle	Risque s.a / santé (cm)	Impact s.a. sur l'environnement (biodiversité, eau, air)	Enjeu phyto local	Production (évaluation sur enjeu phyto local)	SYNTHESE : couple retenu (OK), ou non retenu (ko) - hors enjeu phyto local	Synthèse au titre d'enjeu phyto local	Enjeu 1 certifica tion export	Enjeu 2 "one health"	Enjeu 3a : risque appari tion résista nce	Enjeu 3b : enjeu économi que filière	intérêt à suivre sous réserve de cofinancements hors Ecophyto sur l'un des 3 enjeux du socle 2	Intérêt d'une évaluation non officielle d'OQ en OQ Géorgie	valeur de la filière à surveiller car priorité : Oui / Non	Budget annuel ciblé (BOP206) (1)	Couple ON / culture proposé au suivi socle 3: O/N		
																					65%
Production (ne pas modifier)		65%		5%	15%	15%	NA														
Abricotier	Pyrale nocturne <i>Phyllocolpa</i>	3	3				3	2,4	OK					3	VRAI	oui	oui	0,0000			
Abricotier	Bactériose à <i>providencia</i>	1	2				1	0,8	ko					2	FAUX						climat à bassin MP
Abricotier	Ocidus	3	2				2	2,3	OK					1	FAUX						enjeu à bassin LR
Abricotier	Rouille	3	3		2		2	2,6	OK					2	FAUX						
Abricotier	Mouilles du <i>floustrama</i>	3	3				3	2,9	OK					3	VBAI						
Abricotier	Maladie de conservation	1	3		1		1	1,0	ko					2	FAUX						
Abricotier	Sharka	1	1				1	0,8	ko					1	FAUX	non	non				
Abricotier	Ferfolia	2	3				2	1,6	ko					2	FAUX						enjeu à bassin LR
Abricotier	Cicadelle verte	2	3				2	1,6	ko					1	FAUX						enjeu à bassin LR
Abricotier	Mémoire Patte de pèlerin	3	3		1		1	2,3	OK					1	FAUX						
Abricotier	Taraxacum orientale <i>depSchae</i>	3	3		2		2	2,6	OK					2	FAUX						
Abricotier	Puceron	1	3		1		1	1,0	ko					1	FAUX						
Abricotier	Puceron	3	3				2	2,3	OK					1	FAUX						
Abricotier	Caparde ou <i>Buprestis</i> noir	1	3				1	0,8	ko					3	VRAI						
Abricotier	Mouche à <i>fruitier</i>	2	3				2	1,6	ko					1	FAUX						enjeu à bassin LR
Abricotier	Diurane à <i>ovale</i>	2	3				2	1,6	ko					1	FAUX						enjeu à bassin LR
Corbier	Maladie du <i>collet</i>	2	3		2		2	1,9	ko					1	FAUX						enjeu à bassin LR

Fonctionnement →

Le couple ON /culture présente un « risque » au regard de la consommation de PP : IFT élevés, usage de familles chimiques à risque, ...	Si OUI →	Financement Ecophyto possible
Si NON ↓		
Le couple revêt un enjeu économique pour la filière ou présente un risque pour la santé humaine ou est ciblé par des restrictions à l'export	Si OUI →	Des co-financements sont à identifier pour financer le suivi de ces ON sur liste complémentaire
Si NON ↓		
Le couple peut être suivi en appui à la surveillance dite officielle	Si OUI →	Des co-financements sont à construire à partir du BOP 206

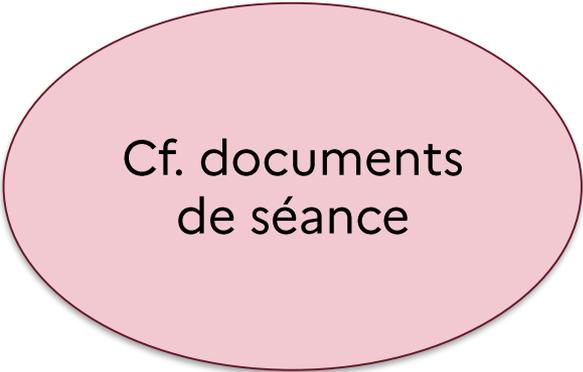
La priorisation des couples ON/cultures

Point d'importance :

- les listes de priorités sont établies d'un **commun accord** entre toutes les parties prenantes des réseaux .
- les matrices reflètent les besoins en observation des différentes filières. **Aucune nouvelle filière** n'a été ajoutée, malgré des besoins émergents sur des filières en diversification (Ex : Grenade, Noisette ...).
- Cet inventaire est fait pour les **filières qui sont déjà suivies aujourd'hui et pour les bio-agresseurs déjà suivis aujourd'hui**.
- Les matrices ne prennent pas en compte des bio-agresseurs qui ne sont pas présents en région.
- Quand la situation le justifiait, les animateurs filières ont pris le soin de lister les **bio-agresseurs émergents qui deviennent prioritaires consécutivement aux changements d'usages des produits phytos ou encore des changements climatiques** (Ex : les punaises en arboriculture).
- La **diversité des bassins de production** au sein du périmètre régional a parfois nécessité de prendre en compte la notion « d'enjeu phyto local », notion prévue par la matrice nationale, pour quelques couples ON/cultures.

La priorisation des couples ON/cultures

Les couples retenus :



Cf. documents
de séance

Le nouveau schéma de gouvernance régionale

CROPSAV = nouvelle instance de gouvernance de la SBT



Intègre les membres de l'ex-CRE

Création d'un groupe technique « SBT » de la section spécialisée santé des végétaux du CROPSAV :

- Composé des membres de l'ex-CRE
- Se réunit a minima 2 fois par an (avril/ décembre)
- Elabore des 1ers avis et projets de décisions sur le fonctionnement du réseau SBT (budgets prévisionnels, programme de travail, etc.) soumis à consultation dématérialisée du CROPSAV.



Information a minima annuelle « SBT » en séance du CROPSAV

Merci de votre attention

